

## ANNEXE II

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE  
DE LA BOULANGERIE

## GRILLE DES SALAIRES

*Personnel technique*

Catégorie professionnelle	Pain de 700 g.	Pain de 300 g.
Passeur de planche .....	0, d 290	0, d 290
Peseur .....	0, d 330	0, d 460
Patrisseur .....	0, d 370	0, d 520
Maitre de pelle .....	0, d 400	0, d 560

13 échelons répartis sur 25 ans.

Evolution : 4% par échelon (sur le taux de base de la balle).